

établi, cette année, une prison particulière ou une maison de réforme pour des jeunes criminels.

Cet exemple de reconstruction d'un vieil établissement en une prison suivant les prétentions modernes, sans une dépense considérable, ne reste pas le seul en Suède.

b. Le plan d'une maison cellulaire à Langholmen près Stockholm, annexée à l'ancienne maison centrale. Cette dernière a été employée pour des ateliers, pour des logements aux fonctionnaires, pour l'infirmerie et les locaux de l'administration et des gardiens (voir p. 83-84 et les notes).

c. A-B. Le plan général de la maison centrale de Carlskrona et le plan d'une aile cellulaire projetée à y être annexée. L'aile a 200 cellules pour la nuit en quatre étages ou galeries.

La dépense pour cette aile est calculée à 130,000 francs ; les travaux des prisonniers non compris. Une montagne formant le terrain, il n'y a pas besoin de fondement souterrain.

d. Le plan d'une petite prison cellulaire d'arrondissement à Westervik : 54 cellules, 114,000 francs.

e. Le plan d'une petite prison cellulaire d'arrondissement projetée à Borgholm.

f. Le plan d'une prison cellulaire départementale à Hernösand : 56 cellules, 177,000 francs.

L'espace des cellules ordinaires pour le jour en Suède, en général de 750 pieds cubes, est peut-être un peu trop restreint, mais si elles avaient été construites d'un espace de 1,000 pieds cubes et avec une fenêtre plus grande, la dépense ne serait pas augmentée de 20 0/0.

Enfin, je remets ci-jointe une brochure sur le chauffage à la vapeur d'après le système de Wiman, avantageusement employé dans plusieurs établissements considérables à Stockholm, tels que le grand hôtel de 300 pièces, dans des hospices et hôpitaux ayant un grand nombre de bâtiments séparés. Dernièrement, il a été employé dans la maison cellulaire de Langholmen avec 508 cellules. Cette maison, quoique pas encore occupée par des détenus, a pourtant été chauffée cet hiver par l'appareil à vapeur, à l'effet de sécher les murs. Autant qu'on en a pu juger, l'appareil a accompli tout ce qu'on lui a demandé.

(A suivre.)

LES ÉCOLES DE RÉFORME

EN BELGIQUE (1)

S'il est une question qui ait préoccupé, non seulement les économistes mais aussi les agriculteurs de tous les pays de l'Europe, c'est de chercher à prévenir la dépopulation des campagnes, ce fléau de notre époque qui s'accroît non seulement en raison de l'agrandissement des villes mais aussi par suite d'une mauvaise direction donnée à l'instruction, direction telle, qu'aujourd'hui bien peu de jeunes gens consentent à continuer la profession de leurs parents, surtout lorsqu'elle est aussi fatigante que la culture; de nos jours on se croit déshonoré d'être laboureur, ce que l'on veut avant tout, c'est être dans une administration.

Ce fait est tellement grave que l'on s'en est ému dans tous les pays et que la Société des Agriculteurs de France, comprenant parfaitement comment il faut entendre et développer l'instruction dans les écoles rurales, a non seulement proposé, comme moyens palliatifs, la fondation d'orphelinats agricoles, ainsi que l'extension des colonies pénitentiaires pour les jeunes détenus; mais que, donnant ensuite un très bon exemple, fort heureusement suivi dans quelques départements, elle a créé des prix pour les

(1) Au moment où la Société générale des prisons cherche à combler la lacune qui existe dans nos lois et dans nos institutions au préjudice de l'enfance insoumise et abandonnée, nous avons cru devoir demander aux pays étrangers, plus avancés que nous à certains points de vue, des renseignements et des exemples. C'est ainsi que nous avons prié notre savant collègue, M. le Dr. Marjolin, de nous communiquer les résultats d'une visite qu'il a faite, en 1870, dans les Écoles de réforme de Belgique. Ce travail, déjà publié dans un Rapport fait à la Société de Protection des apprentis à la suite du Congrès international d'hygiène et de sauvetage de Bruxelles (1870), n'a rien perdu de son actualité.

instituteurs et les institutrices dont l'enseignement aurait pour but principal de prévenir l'émigration dans les villes en développant le goût de l'agriculture et des travaux qui s'y rattachent.

Il ne faut pas seulement considérer les orphelinats agricoles et de colonies pénitentiaires de jeunes détenus au point de vue de l'éducation professionnelle, mais aussi au point de vue des avantages qu'il y aurait pour de malheureux enfants plus abandonnés que coupables à être recueillis dans ces établissements afin d'être à même de devenir un jour d'honnêtes ouvriers. Profitant de mon séjour en Belgique, j'ai voulu visiter trois établissements désignés sous le nom d'Écoles de réforme. Ces établissements situés à peu de distance de Bruges, comprennent trois grandes divisions : celles de Ruysselede et de Wynghene destinées aux garçons, et celle de Beernem où sont élevées les jeunes filles.

Ces trois maisons, qui renferment près de 800 mendiants ou vagabonds des deux sexes, pourraient plutôt être considérées comme de véritables maisons d'éducation, tant elles sont remarquables non seulement par leur discipline toute paternelle, leur excellente organisation, l'ordre et la propreté qui règnent partout, mais aussi par le soin que l'on apporte à donner aux colons une instruction élémentaire et professionnelle en rapport avec leur situation et surtout pouvant, aussitôt leur rentrée dans le monde, les mettre parfaitement en état de pourvoir honnêtement à leur existence.

Rien du reste ne peut donner une idée plus juste de la pensée qui a présidé à l'éducation et à l'instruction de ces enfants, que la phrase suivante empruntée au 7^e rapport adressé à la Chambre des représentants pendant la session de 1855 et 1856 sur la situation des écoles de réforme : « L'apprentissage à l'école de réforme n'a pas pour but et pour effet de former des ouvriers complets, mais de préparer les enfants à l'exercice de telle ou telle profession en rapport avec leurs forces, leurs goûts et leurs besoins futurs. Toute idée de contrainte est écartée; le colon choisissant, pour ainsi dire, librement le métier qui doit pourvoir à son existence, y prend intérêt, et l'on peut compter que ses progrès seront rapides lorsqu'au sortir de l'établissement, il se trouvera dans les conditions de la vie ordinaire. »

A Ruysselede on a aussi adopté le système de l'alternance des travaux, système d'autant plus avantageux dans une colonie

agricole que non seulement, été comme hiver, on peut mettre à profit les forces et les aptitudes des enfants de tout âge, mais que cette succession et cette variété d'occupations stimulent leur ardeur, développent leur intelligence et leur font prendre goût au travail.

En dehors de l'instruction agricole proprement dite, qui est parfaitement comprise, il y a dans la colonie des ateliers de tailleurs, de cordonniers, de fileurs, de tisserands, de fabricants de chapeaux de paille, de menuisiers, de charrons, de forgerons, de serruriers, etc. D'après cette énumération, on voit de suite, que le choix ne manque pas et qu'il y en a pour tous les âges et même pour tous les goûts, car il y a, de plus, une école où ceux qui se destinent à la marine reçoivent une instruction toute spéciale.

J'ai visité en détail ces établissements dont l'admirable tenue fait le plus grand honneur à la Belgique, et j'essayerai de décrire rapidement ces trois écoles dans lesquelles on n'a négligé aucune des améliorations suggérées par l'expérience et l'étude de tout ce qui avait été fait à l'étranger. Je n'oserais pas soutenir qu'il ne reste plus rien à ajouter ou à modifier, ce serait trop dire, mais ce qui est certain c'est qu'il y a toujours à profiter en étudiant d'aussi bons modèles.

Les écoles de réforme de Ruysselede, Wynghene et Beernem forment un groupe, distant de 5 kilomètres de la station de Bloemendael, sur le chemin de fer entre Bruges et Gand. La route est tellement agréable, que le visiteur qui est muni d'une autorisation du ministre de la justice, doit faire cette promenade à pied; c'est du reste la meilleure manière de se rendre compte de la nature du sol et des améliorations qu'il a subies par la culture. Les trois établissements dont nous venons de parler et dont l'institution fut décrétée par un arrêté royal du 8 mars 1849, sont réunis sous une direction commune et suffisamment distants pour maintenir convenablement la division des sexes et des catégories.

Ruysselede n'est pas une prison, une maison de détention avec des grilles, des verrous, mais une véritable ferme-modèle, d'un aspect riant où l'on enseigne et met en pratique les meilleurs procédés agricoles usités dans le pays. Non seulement l'ordre et le bon état du matériel, le plus habituellement fabriqué et entretenu par les colons, mais la belle tenue des écuries, des

étales et la beauté des bestiaux sont une preuve de la surveillance éclairée du directeur, M. Poll, qui dans cette mission difficile, se montre le digne successeur d'un père qui a tant fait pour l'organisation de cette colonie.

A la ferme se trouve annexé un magnifique potager dont les carrés sont limités par des arbres fruitiers de toutes sortes, taillés avec ce soin qui est particulier à la Belgique ; de plus, comme un bon jardinier doit connaître non seulement la culture maraîchère, mais aussi savoir faire des primeurs, il y a un nombre suffisant de baches, de couches et, en outre, une très belle serre à raisins dont les produits sont très recherchés. Joignez à cela un enseignement élémentaire suffisant et vous aurez alors l'idée d'une colonie agricole bien comprise.

Bien souvent, on a pensé que l'on pourrait diriger avec raison vers d'autres carrières que l'agriculture ou l'industrie une partie de ces enfants qui ont tout autant besoin d'être maintenus par la discipline que de donner essor à une fougue, à un besoin de mouvement qui bien conduits leur ouvriraient certainement une existence nouvelle, dans laquelle ils pourraient se distinguer et rendre de véritables services à leur pays ; on a songé aux engagements dans l'armée et dans la marine, et c'est en partie dans ce but que, dans presque toutes les colonies agricoles, on a adopté, dans une sage limite, le régime et les exercices militaires. Rien n'est plus curieux que de voir le sérieux et l'ensemble avec lesquels ces enfants manœuvrent ou défilent au bruit du tambour ou aux sons d'une excellente musique (1) ; cette initiation aux habitudes et à la discipline militaires, commencée de bonne heure, a cet immense avantage d'amener peu à peu, sans violence, les natures les plus rebelles à la soumission, à la propreté ; aussi, sous tous ces rapports, on ne saurait trop se féliciter de voir, de nos jours, cette innovation s'introduire dans presque tous les établissements d'éducation publics ou privés.

A Ruysselede, on pouvait parfaitement préparer les jeunes colons à entrer dans l'armée, comme soldats ou musiciens ;

(1) En Belgique et en France, il y a aujourd'hui dans beaucoup de maisons d'éducation publiques ou privées, pénitentiaires ou non, dirigées par des laïques ou des congréganistes, des corps de musique ou des fanfares remarquables par le degré de perfection qu'ils ont atteint. Grâce à ce genre d'instruction, bon nombre de jeunes gens ou de jeunes colons ont du entrer avec avantage dans les corps de musique de l'armée.

mais pour former des mousses, il fallait une école spéciale, avec un enseignement différent et de plus un matériel assez complet pour être à même de familiariser les enfants avec tous les exercices et les manœuvres qui s'exécutent à bord d'un bâtiment. C'est à cela que l'on a pourvu en établissant à quelques centaines de mètres de la grande ferme, sur le territoire de Wynghene, une petite école navale tout aussi bien organisée que l'école d'agriculture.

Dans ce but, on a creusé dans une prairie un vaste bassin, au milieu duquel s'élève un trois-mâts de cent pieds de long, sur vingt-quatre de large, complètement armé, avec ses agrès, ses voiles et ses caronades, où les élèves sont exercés sous la direction d'un chef, ancien contre-maître de manœuvre de 1^{re} classe au service de la marine de l'État. Le bâtiment, où logent les jeunes mousses et qui est parfaitement distribué, renferme, outre les dortoirs et les salles d'étude pouvant contenir jusqu'à cent quatre élèves, un dépôt de voiles, de poulies et de cordages, une salle d'armes, où sont rangés les piques, les haches et les sabres d'abordage ; en un mot, l'État et les particuliers n'ont rien négligé pour que, dans cette nouvelle école, on pût recevoir une instruction théorique et pratique sérieuse. En sus des connaissances spéciales que doivent posséder ces enfants, on leur enseigne le français et l'anglais.

Maintenant que l'on connaît dans quelles conditions les deux écoles de garçons ont été installées, voyons un peu quels ont été les résultats moraux de cette institution que la Belgique nous a empruntée, en ajoutant toutes les modifications qu'elle a jugées indispensables pour compléter, par l'éducation et le travail, cette œuvre si difficile de la régénération des enfants abandonnés.

Quant à ces résultats qu'il importe de signaler tant ils sont encourageants et portent avec eux de précieux enseignements, je ne saurais mieux faire pour les faire connaître que de reproduire quelques passages des comptes rendus présentés au Ministre de la justice et aux Chambres belges par M. Éd. Ducpétiaux, et de son exposé en 1861 sur la situation des écoles de réforme (1).

(1) Pour les personnes qui ne pourraient pas visiter les écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem, on ne saurait trop leur conseiller l'étude des rapports de M. Ducpétiaux, inspecteur général des prisons et des établissements de charité, et correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques).

Constatons d'abord un fait des plus importants, qui atteste l'excellence de la direction de ces établissements ouverts de toutes parts; c'est que du mois d'avril 1849 au 1^{er} janvier 1856, sur 1,167 garçons admis dans cet intervalle, il n'y a eu que 11 évasions! Une proportion aussi minime ne peut s'expliquer que par la douceur de la discipline de la maison, qui la fait aimer par ces enfants, habitués jusqu'alors à vivre dans la misère et trop souvent accablés de mauvais traitements.

Si nous relevons dans une période de 5 années, de 1850 à 1855, le chiffre des punitions, nous voyons que leur nombre qui s'élevait, en 1850, jusqu'à 141 pour 100 colons, n'est plus que de 21, en 1855.

« Au surplus, dit l'honorable rapporteur, rien n'est négligé pour relever le moral des colons, pour leur inculquer le sentiment de la dignité humaine et du devoir, pour leur donner la conviction que le travail, la bonne conduite et l'honnêteté sont, après tout, les meilleurs moyens de faire son chemin dans le monde. » Mais aussi, en Belgique, ces établissements ne sont pas, comme dans d'autres pays, à peu près inconnus de tous; au contraire, et nous voyons dans les rapports, que plusieurs des ministres et des membres de la législature les visitent; le Roi lui-même se rend le 28 juillet 1845, avec toute sa famille, à Ruyssede pour se rendre compte de l'état de la colonie: il parcourt chaque division de l'établissement, adressant des félicitations bien méritées à chacun des principaux membres du personnel, et ne les quitte qu'en les assurant de son concours pour aider au développement de cette œuvre de réforme et de charité.

Nul doute que cette visite, véritable évènement, n'ait vivement impressionné toute cette jeune population, mais quelle ne dut pas être la joie de tout ce monde, lorsqu'un jour on apprit que deux riches dames des environs, madame de Naeyer Van Caneghem et madame Vanderbruggen, sa fille, avaient invité toute la colonie à venir à deux lieues et demie de là, passer une journée au château de Bellem. De si bonnes actions sont tellement rares, que je n'ai pu résister au désir d'en reproduire le récit et les réflexions qu'il a inspirées à la personne qui en fut témoin.

« Le départ eut lieu le matin de bonne heure, et vers dix heures, les 500 colons firent leur entrée, musique et drapeau en tête, en pelotons serrés, accompagnés de leurs surveillants. Plusieurs milliers de spectateurs avaient été admis dans les jardins et le parc où, sur une vaste pelouse, étaient disposés des tables et des

bancs. La solennité commença par un concert d'harmonie et de chant et par une répétition générale des exercices militaires et gymnastiques. Une collation abondante, servie par les habitants du château eux-mêmes, restaura promptement les forces des colons, qui se répandirent immédiatement après dans le parc où l'on avait disposé pour eux des tirs à l'arc, des carrousels, des mâts de cocagne, avec distribution de prix, et, sur un vaste étang, les élèves mousses trouvèrent des nacelles où ils purent affronter sans danger un élément qui ne leur sera pas toujours aussi propice. Après ces ébats qui se prolongèrent avec une gaieté indicible, mais sans le moindre désordre, jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, le son du clairon rappela les colons dispersés vers la pelouse; c'était pour le goûter, qui fut suivi d'une sérénade à titre de remerciement et d'adieu. A neuf heures du soir, la phalange tout entière, sans laisser un seul trainard en arrière, rentrait triomphalement à l'établissement.

» Quelle était la signification de cette fête? Pour la plupart des spectateurs, c'était sans doute un spectacle intéressant et curieux que de voir ces 500 enfants, alertes, bien portants et joyeux, se livrant à leurs exercices, d'entendre leur fanfare et leurs chants, d'admirer leur bonne tenue et leur discipline. Pour ceux qui réfléchissaient et voyaient le fond des choses, il y avait plus que les faits extérieurs; ils devaient comprendre que l'œuvre de réhabilitation inaugurée par la création des écoles de réforme, faisait son chemin et gagnait incessamment des prosélytes. Ces enfants que l'on encourageait, que l'on choyait, que l'on applaudissait, n'étaient-ce pas les mendiants souffreteux, les vagabonds effrontés que l'on repoussait la veille, et qui paraissaient voués à une dégradation incurable, à une honte indélébile? Les voilà relevés cependant; comment? Par le seul effet d'une éducation rude, laborieuse, mais dirigée par l'esprit de charité et inspirée par l'amour chrétien. »

En donnant le récit de cette fête, je n'ai pas voulu seulement faire connaître au public une bonne œuvre, mais chercher à démontrer que ce n'est pas par le mépris, les punitions incessantes et les mauvais traitements, que l'on peut ramener au bien ces jeunes cœurs égarés, auxquels il n'a manqué que de bons exemples et une bonne éducation. Certainement il ne faut pas croire que tout ce qui sortira de ces écoles de réforme, restera toujours dans la bonne voie et sera assez fort pour résister aux

mauvais conseils. Mais, aujourd'hui que l'expérience a reçu la consécration du temps, on peut affirmer, sans hésitation, qu'il n'y a pas d'autre moyen de salut pour les enfants abandonnés que ce mode d'éducation, inauguré en France et malheureusement trop peu compris encore et trop peu répandu dans le pays qui lui a donné naissance. On pourra du reste juger d'après les chiffres suivants, quels ont été les résultats obtenus sur 78 enfants sortis de Ruyssede en 1855. Sur ce nombre, il y avait :

Au-dessous de 12 ans	7
De 12 à 16	22
De plus de 16	49
Total	<u>78</u>

Les notes recueillies sur leur tenue après leur sortie sont les suivantes : 68 ont une bonne conduite, 6 laissent à désirer, 4 sont signalés comme étant de mauvais sujets ; mais il faut ajouter que, parmi ces dix derniers, la plupart n'ayant séjourné que très peu de temps à la colonie, n'ont véritablement pu être amendés. Sur ces 78 sortants, 21 s'étaient engagés au service de la marine marchande et 4 au service de la marine de l'État.

Je traversais un des réfectoires, réfléchissant au parti que l'on pourrait tirer, en France, de bon nombre de jeunes détenus, si on leur donnait une instruction appropriée à cette carrière, lorsque j'aperçus appendu à la muraille le portrait d'un jeune mousse décoré.

J'allais questionner M. Poll, lorsque, prévenant ma demande, il me dit : Ne croyez pas que ceux de nos colons qui entrent dans la marine, soient ceux qui nous donnent le moins de satisfaction. Non seulement ce sont généralement de très bons sujets, mais plusieurs se sont signalés par des actes de courage et de dévouement qui leur ont valu d'être récompensés par l'État. Consultez les rapports et vous verrez comment, dans le danger, se sont comportés nos mousses.

Après ces paroles on doit bien penser que dès que j'ai été en possession du rapport, un de mes premiers désirs a été de rechercher l'histoire du jeune héros et voici ce que j'ai lu :

« Alb. Mortelmans a été décoré de la médaille en vermeil, par arrêté du Roi en date du 15 septembre 1855. Voici les motifs de cet arrêté :

» Le navire belge *Mélanie-Isabelle*, parti d'Anvers le 3 septembre 1855, prend subitement feu à 20 kilomètres du port ; au milieu du travail de sauvetage, Mortelmans se rappelle qu'un enfant est endormi dans l'entre-pont ; il s'y précipite à travers les flammes et la fumée, prend l'enfant dans ses bras, le monte sur le pont, le dépose ensuite dans le canot et lui sauve ainsi la vie. »

Le récit de cet acte de courage est sans doute fort attendrissant ; mais rien n'est plus touchant que le récit de la cérémonie dans laquelle cet enfant reçut sa médaille.

« La distribution des récompenses pour actes de dévouement eut lieu au temple des Augustins (1).

» La cérémonie touchait à sa fin, mais l'assemblée n'était pas à bout d'émotions. Il ne restait plus qu'un seul nom à appeler.

» Un jeune homme, encore enfant hier, à la figure basanée et intelligente, s'avance : c'est un ancien colon de Ruyssede, aujourd'hui mousse dans la marine marchande. Pauvre enfant sans parents peut-être, sa démarche est modeste mais assurée. M. le comte Vilain XIII, en qualité de ministre chargé de la marine, se lève, et, porteur de la médaille, s'avance vers la loge royale, conduisant par la main Albert Mortelmans ; il remet la médaille à Sa Majesté, qui la donne à l'enfant après lui avoir adressé d'encourageantes paroles.

» A ce moment un frissonnement indicible a parcouru toute l'assemblée, les applaudissements étaient frénétiques, et Sa Majesté elle-même donnait le signal.

» Ce jeune homme est un exemple de plus des bienfaits de l'éducation. Mortelmans, colon naguère à l'école de réforme, y a vu développer les bons instincts endormis, mais non éteints dans son cœur, et son premier acte est de sauver la vie à un enfant oublié dans l'entre-pont d'un navire que dévorent les flammes. »

Il m'eût été facile de citer encore d'autres exemples de la belle conduite des enfants de Ruyssede et d'y joindre aussi quelques traits non moins beaux de nos jeunes colons français, mais les limites de ce travail ne le permettent pas et je n'ai point encore parlé de l'établissement de Beernem, où depuis l'année 1853, sont

(1) Extrait du *Moniteur belge*, consigné dans ce rapport.

élevées près de 300 jeunes filles vagabondes, orphelines, abandonnées ou sortant des dépôts de mendicité, depuis l'âge de 2 ans jusqu'à 16 ans et plus.

Cette maison qui est confiée à la surveillance des sœurs de la congrégation de Notre-Dame, dépend de la direction supérieure de Ruysselede. Aux sœurs sont adjointes comme assistantes ou sous-assistantes, celles des jeunes filles qui se distinguent par leur bonne conduite et leur intelligence. Ces emplois, très recherchés, équivalent à ceux de chefs et de sous-chefs à l'école des garçons et sont conférés avec solennité, au commencement de chaque trimestre, dans la réunion des dames inspectrices.

Le régime disciplinaire et économique de l'école des filles correspond en tous points à celui de l'école des garçons. Le règlement de la première est calqué sur celui de la seconde. La seule différence essentielle est dans le mode d'occupations. Les filles sont employées à la couture, à la broderie, au tricot, à la buanderie, à l'étable, à la basse-cour, aux soins du ménage. Quelques-unes font de la dentelle. Pendant la bonne saison, elles contribuent, dans la mesure de leurs forces, aux travaux du jardinage et de la culture. Indépendamment des ouvrages qu'elles font pour les deux établissements de garçons, tels que la confection, l'entretien et la réparation des trousseaux et du linge, le blanchissage, etc., elles commencent à travailler pour le compte de particuliers et de fabricants, et ont, notamment, entrepris la confection d'une partie des vêtements destinés aux femmes aliénées de la colonie de Gheel. Les profits qu'elles retirent de ce travail sont divisés en deux parts égales, dont l'une est versée au trésor, et dont l'autre sert à alimenter la caisse de secours destinée à procurer aux sortantes des effets d'habillement et, autant que possible, un petit pécule.

L'éducation donnée à ces filles a surtout pour but de les former pour entrer en service en qualité de servantes, de bonnes d'enfant, de femmes de chambre, de filles de ferme, et cet apprentissage exige un séjour assez prolongé à l'école de réforme, ainsi que les conditions d'âge et de force qui ne sont pas toujours compatibles avec le désir des communes de s'affranchir au plus tôt du paiement des frais d'entretien. Quoi qu'il en soit, bien que le placement des filles présente beaucoup plus de difficultés que celui des garçons, la direction et le comité des dames ne négligent aucun moyen, aucune

occasion, pour préparer la sortie des jeunes personnes confiées à leur sollicitude, et ce qui doit encourager les membres du patronage, dans leurs persévérants efforts, ce sont les bons résultats consignés dans les rapports. En effet, sur 57 jeunes filles sorties de 1853 à 1855, 4 seulement ont mérité, par leur conduite, d'être réintégrées à Beernem, ou conduites dans un dépôt de mendicité.

Enfin et c'est par là que je terminerai cette description des écoles de réforme, Beernem, sous le rapport de son excellente tenue, de l'ordre et de la propreté qui y régnet, mérite tout autant d'éloges que Ruysselede.

D^r MARJOLIN.